

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU PAYS RISLE-CHARENTONNE

LUNDI 14 JANVIER 2008 A 11H00

Communauté de Communes de Bernay

Etaient présents :

- ✦ Monsieur André ANTHIERENS, Monsieur Joël BOURDIN, Madame Françoise CANU, Monsieur Hubert CAPPELLE, Monsieur Francis CAVELIER, Monsieur François COURVOISIER, Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Monsieur Edmond DESHAYES, Monsieur Lucien EON, Monsieur Pierre ESPALDET, Monsieur François GOBRON, Monsieur Gérard GRIMAULT, Monsieur Jean-François HERVIEU, Madame Marie-Christine JOIN-LAMBERT, Monsieur Frédéric JONES, Madame Marie-Françoise LARROQUELLE, Monsieur Gilles LAUNAY, Monsieur Pierre LAUNAY, Monsieur Hervé MAUREY, Monsieur Guy PARIS, Madame Odile PINOCHE, Monsieur Lionel PREVOST, Monsieur Jean QUINTON, Monsieur Henri ROORDA, Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN, Monsieur Philippe TOUFLET, Madame Anne-Marie TOULOUSE, Monsieur Philippe WATEAU.

Etaient excusés :

- ✦ Monsieur Jean-Marie HUFTIER, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Bernay
- ✦ Madame Jacqueline DELAQUAIZE, Monsieur Jacques GRAVELLE, Monsieur Denis GUITTON, Monsieur Jean-Jacques PREVOST, Monsieur Marc VAMPA.

Etaient absents :

- ✦ Monsieur Christian BAISSÉ, Monsieur Gilbert CLOAREC, Monsieur Jackie DESRUES, Monsieur Serge DESSON, Monsieur Jean-Claude FRANCOIS, Monsieur Alain HUCHE, Monsieur Didier MALCAVA, Monsieur Michel PALLIER, Madame Nicole SARAZIN.
- ✦ Monsieur Roland RICA, Trésorier de Bernay.

Assistaient à la réunion :

- ✦ Mesdames Mireille MARTIN-HERVE et Camille MOREL.

Le Président, Monsieur Joël BOURDIN, remercie les membres du Comité Syndical pour leur présence et, le quorum étant atteint, les invite à débiter cette réunion à 11h00.

En introduction, le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions diverses. Aucune question ne vient s'ajouter à l'ordre du jour.

I- DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur le Président explique en introduction que compte tenu du contexte de l'année 2008 (élections municipales), il lui a semblé préférable de convoquer avant le 15 janvier le comité syndical afin de procéder au vote du Budget Primitif 2008.

En effet, le Syndicat Mixte du Pays Risle-Charentonne étant le « 3^{ème} étage de la fusée », le nouveau Comité Syndical risque de n'être constitué que vers mai 2008, une fois les conseils communautaires formalisés.

Monsieur le Président rappelle que les deux compétences du Pays sont le portage du Contrat de Territoire, cœur de la mission et l'élaboration du SCOT.

Dans le cadre de la 1^{ère} compétence, une réunion très constructive s'est déroulée en fin d'année 2007 dans le cadre de ce qui est appelé « comité de pilotage » (composé des membres du bureau du Pays, des Présidents de Communautés de Communes du Pays et des représentants élus des Présidents de la Région Haute-Normandie et du Département de l'Eure).

Monsieur le Président note que cette période d'élaboration du projet de Contrat de Territoire 2007-2010 a été très intéressante et que les échanges entre les maîtres d'ouvrage, le Pays et les partenaires ont été efficaces.

Monsieur le Président poursuit par la 2^{ème} compétence, l'élaboration du SCOT, animée par Monsieur Jean QUINTON ; cette mission suit son cours. Une grande réunion est d'ailleurs programmée le lundi 28 janvier prochain à laquelle sont invités les 135 maires du Pays, les membres des bureaux des Communautés de Communes du Pays ainsi que les membres du groupe de travail dit « Gex ». Il s'agit d'une réunion de restitution des travaux de ce Gex, composée d'une vingtaine d'élus et techniciens du Pays.

Monsieur Joël BOURDIN rappelle que la philosophie est bien de faire en sorte que le SCOT du Pays Risle-Charentonne ne soit ni trop permissif, ni trop restrictif.

Ces deux compétences, aussi importantes soient elles, n'engendrent cependant pas un budget du Syndicat Mixte trop conséquent. Il reste modeste.

Monsieur Joël BOURDIN expose alors les principes du Budget Primitif 2008 du Syndicat Mixte. Le Budget s'articule autour des dépenses de fonctionnement, avant tout liées aux frais de personnel, et autour de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale qui mobilise l'ensemble des dépenses d'investissement.

Monsieur le Président relève que le budget est basé sur des contributions financières raisonnables et qui plus est, les plus faibles des Pays Haut-Normands. D'ailleurs, en 2008, il n'est pas prévu d'augmenter ces contributions financières.

En autres ressources, Monsieur Joël BOURDIN rappelle l'existence des subventions régionale pour le fonctionnement du Pays et le SCOT ainsi que nationale pour le SCOT également.

L'assemblée n'ayant pas de questions complémentaires, Monsieur Joël BOURDIN fait prendre, à l'assemblée, acte de la tenue du débat.

L'ensemble des points figurant à l'ordre du jour ayant été abordé et l'assemblée n'ayant plus de questions à poser, le Président lève la séance à 11h18.

PROCES VERBAL
DU COMITE SYNDICAL DU PAYS RISLE-CHARENTONNE
LUNDI 14 JANVIER 2008 A 11H10 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BERNAY

M. A. ANTHIERENS		Mme M-C. JOIN-LAMBERT	
M. C. BAISSÉ	ABSENT	M. F. JONES	
M. J. BOURDIN		Mme M-F. LARROQUELLE	
Mme F. CANU		M. G. LAUNAY	
M. H. CAPPELLE		M. P. LAUNAY	
M. F. CAVELIER		M. D. MALCAVA	ABSENT
M. G. CLOAREC	ABSENT	M. H. MAUREY	
M. COURVOISIER		M. M. PALLIER	ABSENT
M. DELAPORTE		M. G. PARIS	
Mme DELAQUAIZE	EXCUSEE	M. O. PINOCHE	
M. E. DESHAYES		M. L. PREVOST	
M. J. DESRUES	ABSENT	M. J-J. PREVOST	EXCUSE
M. S. DESSON	ABSENT	M. J. QUINTON	
M.L. EON		M. H. ROORDA	
M. P. ESPALDET		M. J-C. ROUSSELIN	
M. J-C. FRANCOIS	ABSENT	Mme N. SARAZIN	ABSENTE
M. F. GOBRON		M. P. TOUFLET	
M. J. GRAVELLE	EXCUSE	M. A-M. TOULOUSE	
M. G. GRIMAUT		M. M. VAMPA	EXCUSE
M. D. GUITTON	EXCUSE	M. Ph. WATEAU	
M. J-F. HERVIEU			
M. A. HUCHE	ABSENT		